

PRODUCTION UNIVERSITAIRE ET SANCTIONS ÉDITORIALES

Les sciences sociales, l'édition et l'évaluation Bruno Auerbach

Presses de Sciences Po | Sociétés contemporaines

2009/2 - n° 74 pages 121 à 145

ISSN 1150-1944

Article disponible en ligne à l'adresse:
http://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2009-2-page-121.htm
Pour citer cet article :
Auerbach Bruno, « Production universitaire et sanctions éditoriales » Les sciences sociales, l'édition et l'évaluation, Sociétés contemporaines, 2009/2 n° 74, p. 121-145. DOI : 10.3917/soco.074.0121

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

PRODUCTION UNIVERSITAIRE ET SANCTIONS ÉDITORIALES

Les sciences sociales, l'édition et l'évaluation

« Depuis que la soutenance ne s'est plus faite sur exemplaire imprimé, que le nombre de thèses d'État a augmenté à partir des années 1960, et que leur taille a démesurément grossi, on ne les a plus toutes éditées. Et que dire de la thèse de troisième cycle! Et sans doute aussi de la nouvelle thèse. Comme les thèses représentent donc trop de titres et trop de pages, pour un marché restreint malgré tout, "on" sélectionne. Mais qui? Comment? Et selon quels critères? [...] En passant de n thèses soutenues à n/2 ou n/3 ouvrages imprimés, trouve-t-on à l'arrivée les mêmes équilibres entre pays étudiés, entre périodes et entre thèmes de recherches que ceux qui existaient au départ? »

Claude Langlois, « Les effets retour de l'édition sur la recherche » (1995, 113-4)

« La croissance des crédits d'aide à la publication (subventions aux revues, subventions aux éditeurs, presses universitaires) n'a [...] pas suivi la multiplication des thèses soutenues et des rencontres organisées. La concurrence pour la visibilité, même minimale, s'en trouve accrue. Les malthusiens y verront un facteur positif de sélection des meilleurs travaux. Mais les pessimistes corrigeront en rappelant que ce qui est vendable chez un éditeur ne tient pas seulement à la qualité du travail scientifique, mais aussi à la période et au sujet traités, comme le montrent jusqu'à la caricature les années de commémoration. »

Christophe Charle, « Être historien en France : une nouvelle profession ? » (1995, 26)

Résumé : La politique actuelle de « rationalisation » et de standardisation des procédures d'évaluation de la recherche à travers le classement des revues et la mesure de la productivité des chercheurs néglige la place centrale que continue d'occuper le livre dans la gamme des supports de communication des travaux en sciences humaines et sociales. La réflexion sur les modalités de prise en compte des ouvrages souligne les impensés socioéconomiques de l'usage gestionnaire de la démarche scientométrique mais aussi les limites des procédures collégiales classiques d'évaluation.

a publication de livres de sciences sociales n'implique en effet pas seulement la décision collégiale d'une communauté de pairs selon des critères cognitifs et disciplinaires, mais également l'intervention d'un éditeur, en fonction de la rationalité mixte – économique et symbolique – qui, gouverne l'inscription d'un nouveau titre à son



catalogue. La valeur des œuvres publiées, sélectionnées parmi l'ensemble des travaux produits, peut en conséquence être alternativement référée à deux principes de hiérarchisation et de légitimation hétérogènes – scientifique et éditorial. Cette situation conduit à s'interroger sur les principes de sélection mis en œuvre par les éditeurs et sur leurs conséquences.

Le croisement systématique du corpus des thèses soutenues en France entre 1995 et 1999 avec celui des thèses publiées, en histoire et en sociologie, en fonction de leurs thématiques, périodes et aires culturelles couvertes, et de leur lieu de soutenance, conduit à mettre en exergue l'hétéronomie à laquelle équivaut la dépendance matérielle des dispositifs de communication des résultats dans ces disciplines.

Dans un rare article de la revue Scientometrics consacré aux sciences sociales, Diana Hicks soulignait la difficulté de parvenir à couvrir l'intégralité de la littérature scientifique dans ces disciplines (Hicks, 1999). Parmi les facteurs contrariant cette ambition, et la standardisation de la gestion de la carrière des chercheurs qu'elle semblait ici sous-tendre, l'auteure relevait la proportion plus importante de publications de travaux de recherche sous forme de livres à l'intérieur de ce domaine (qu'elle évaluait entre 40 et 60 % des références citées selon les disciplines) par rapport aux sciences dures. La vaste et récente étude, basée sur une comparaison systématique et diachronique (1981-2000) des index de citations en sciences de la nature, sciences de l'ingénieur, sciences sociales et humanités, réalisée par Vincent Larivière, Éric Archambault, Yves Gingras et Étienne Vignola-Gagné (2006) conteste de son côté la pertinence d'indicateurs bibliométriques circonscrits aux revues en sciences sociales et met symétriquement en valeur la place qu'y occupe le livre, quoique inégalement selon les disciplines : la part des articles de périodiques est certes croissante dans la plupart d'entre elles, mais en moyenne, elle ne dépasse cependant pas 50 % des références citées 1.

Mais si l'on ne peut que s'accorder sur la nécessité d'inclure les ouvrages dans les procédures d'évaluation des travaux et des chercheurs, comme l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres) en affiche désormais la volonté en traçant le périmètre des « chercheurs publiants », il reste à s'interroger sur la manière de les prendre en compte : d'une part, pour spécifier à la fois le rôle et l'importance de la publication d'un livre par rapport à celle d'un article dont le barème d'équivalence pose question ;



^{1/} Même en défalquant les sources primaires dont on aurait pu faire l'hypothèse que le biais qu'elles représentaient survalorisât artificiellement la proportion des citations de livres, notamment en histoire.

d'autre part, pour sérier les critères de sélection des manuscrits des éditeurs qui obéissent à des logiques propres et qu'il serait en conséquence problématique de considérer en tant que telle comme une sanction de la valeur scientifique des travaux.

Sur le premier point, en dépit d'un raccourci qui tend parfois à transposer aux sciences sociales la répartition fonctionnelle des supports qui domine dans les sciences naturelles, physiques et mathématiques, il semble exclu (à l'exception peut-être de la psychologie et de l'économie) de considérer que les ouvrages rempliraient seulement une mission de « vulgarisation » ou de « valorisation » de la recherche et laisseraient aux articles l'exclusivité de la communication des résultats primaires entre pairs. Bien que les conditions matérielles de diffusion des livres de sciences sociales induisent effectivement une ambivalence de leur public destinataire, accentuée en France par la place importante que continuent d'occuper dans ce secteur les éditeurs de littérature générale et par la structure spécifique du marché (Auerbach, 2006 et infra), la publication de thèses (même en tenant compte de ce qui distingue le volume édité de l'exemplaire de soutenance) souligne à elle seule que ce critère de démarcation n'est pas pertinent. Aux États-Unis, Elisabeth S. Clemens, Walter W. Powell, Kris McIlwaine et Dina Okamoto (1995) ont montré, dans le cas de la sociologie, que le rôle des ouvrages et des articles dans la hiérarchisation des productions et la stratification des producteurs divergeait selon l'institution de rattachement de ces derniers : la publication de livres est plutôt le fait de chercheurs appartenant aux universités élitistes privées alors que les universités publiques encouragent leurs équipes à publier dans des revues qui augmentent leur rang dans le classement académique. Étant donné à la fois les différences d'organisation institutionnelle et la structure du paysage éditorial outre-Atlantique, ces modalités ne paraissent pas directement transposables au contexte français, mais, à l'instar de celui-ci, elles soulignent l'importance du livre dans la construction du capital symbolique des chercheurs.

S'agissant des critères de publication des ouvrages, à propos desquels cet article s'efforcera d'esquisser une première piste de réflexion, la prise en compte des sanctions éditoriales dans les procédures d'évaluation des travaux (et des chercheurs) recèle une ambiguïté. La cotation des articles, dont la valeur est pour une large part appréciée à l'aune du prestige des tribunes qui les accueillent, n'est bien sûr pas non plus exempte de contradictions : dans le contexte actuel du « tournant "organisationnel" de l'évaluation scientifique » (Gaudin, 2008), en raison des multiples biais méthodologiques dans la mesure du facteur d'impact ou des scores de citations ; plus classiquement, du fait des écarts aux principes de régulation ou

Les évaluateurs tendent à accorder une valeur nominale aux publications sans interroger la nature des sanctions éditoriales.

dysfonctionnements des comités de lecture qu'une branche de la sociologie des sciences depuis Merton s'est fait une spécialité de mettre au jour. À travers le rôle des directeurs de collection, des referees ou d'éventuels comités scientifiques, les processus de publication des livres mettent également en jeu certains biais propres au fonctionnement des institutions scientifiques elles-mêmes – que nous n'analyserons cependant pas ici-, mais ils soulèvent surtout des questions spécifiques et plus rarement abordées 2 qui font l'objet de cet article. Si celles-ci rejoignent les préoccupations de nombreux chercheurs quant aux mésusages des indicateurs bibliométriques (Gingras, 2008) ou à la « frénésie évaluatrice » (Espagne, 2008) d'organismes bureaucratiques soucieux de « normaliser » les SHS afin d'organiser leur pilotage politique, elles concernent tout autant les procédures corporatives traditionnelles qui tendent elles aussi à accorder une valeur nominale aux publications et aux labels des maisons d'édition sans prendre en compte la nature de leurs sanctions.

De fait, la publication de livres de sciences sociales n'implique pas seulement la décision collégiale d'une communauté de pairs selon des critères cognitifs et disciplinaires, mais également l'intervention d'un éditeur, en fonction de la rationalité mixte – économique et symbolique (Bourdieu, 1999) – qui gouverne l'inscription d'un nouveau titre à son catalogue. La valeur des œuvres publiées, sélectionnées parmi l'ensemble des travaux produits, peut en conséquence être alternativement référée à deux principes hétérogènes et potentiellement indépendants l'un de l'autre : scientifique et éditorial. C'est cette tension que nous nous proposons d'examiner ici : après avoir exposé schématiquement les logiques à travers lesquelles les éditeurs investissent à des degrés divers le domaine des travaux de recherche, nous objectiverons les probabilités inégales de leur sélection en fonction de leur thématique à travers l'exemple de la publication des thèses en histoire et en sociologie.

L'INSCRIPTION DES SCIENCES SOCIALES AU CATALOGUE

Selon une représentation courante du paysage éditorial des sciences humaines et sociales, le clivage ésotérisme/exotérisme serait



^{2/} Elles ont pourtant un long historique, comme le montre l'analyse que Jean-Louis Fabiani consacre aux rapports de lecture rédigés par Émile Durkheim au sein du Comité des travaux historiques et scientifiques pour évaluer les ouvrages candidats à une souscription ministérielle: l'auteur souligne notamment la critériologie éditoriale (parfois flottante) mise en œuvre par Durkheim pour qualifier le caractère scientifique ou non des travaux (Fabiani, 2003).

Toutefois, aussi formellement recevable qu'il puisse paraître, ce modèle, qui s'efforce de rationaliser la structure du marché éditorial des sciences sociales en l'harmonisant avec le déroulement chronologique des carrières universitaires et la chaîne de transformation des résultats de la recherche, néglige notamment le fait que la contribution des éditeurs de littérature générale à la publication des thèses est par exemple, comme on le verra, loin d'être marginale et, d'autre part, que les éditeurs « universitaires » ne sont pas davantage exempts de contraintes économiques, qui pèsent nécessairement sur la définition des politiques éditoriales et rendent difficilement viable un marché circonscrit au lectorat des spécialistes. Comme on l'a montré ailleurs (Auerbach, 2006), c'est la structure même du dispositif éditorial en France – faiblesse du système de subventions à l'édition des travaux, du financement des presses universitaires publiques et du marché institutionnel des bibliothèques ³

^{3/} Comme le montre le récent travail de John B. Thompson (2005), aux États-Unis, le système décrit entre la fin des années 1970 et le milieu des années 1980 par Lewis Coser, Charles Kadushin et Walter Powell (Powell, 1978, 1985; Coser, Kadushin, Powell, 1982), qui a longtemps incarné un modèle d'édition universitaire, est désormais remis en cause précisément à travers la fragilisation de ces trois niveaux: la baisse du volume des subventions accordées notamment par le National Endowment for the Humanities aux presses universitaires, le désengagement de leurs universités-mères (parent-university) de leur financement et la réduction du budget d'acquisition des bibliothèques universitaires (associée à la hausse du prix des périodiques et au poids croissant des ressources numériques). Ces trois facteurs ont convergé pour accentuer la nécessité pour les presses d'élaborer de nouvelles stratégies éditoriales (diversification de leur catalogue vers la publication de titres commerciaux et de manuels d'enseignement supérieur aux dépens des monographies). En 2002, les polémiques soulevées au cours de la convention de la Modern Language Association

qui entrave l'émergence d'un « marché de production pour producteurs ».

Tout en conservant la même structure bipolaire, la typologie – purement descriptive – que nous proposons évite d'en reprendre le principe de classification (qui ne s'accorde pas avec l'observation puisque des « thèses » et des « synthèses » sont susceptibles de figurer conjointement - même si c'est dans des proportions variables – au catalogue des uns et des autres) pour lui préférer les logiques à travers lesquelles les éditeurs investissent le secteur des sciences sociales : d'un côté, les éditeurs « spécialisés » (c'est-à-dire dont une ou plusieurs disciplines universitaires constituent l'axe central du catalogue), qui regroupent les éditeurs universitaires privés (PUF, Harmattan, Economica, Belles Lettres, etc.), publics (presses d'universités, éditeurs institutionnels, etc.), les éditeurs d'érudition (Champion, etc.) et scolaires-universitaires (Armand Colin, Belin, etc.); de l'autre, les « éditeurs généralistes » (c'est-à-dire pour lesquels les sciences sociales ne constituent qu'une composante, marginale ou non, du catalogue), qui réunit les éditeurs dits de « littérature générale » (littéraires ou non), militants et confessionnels ⁴.

Quoique les seuils de rentabilité des éditeurs spécialisés soient plus bas que ceux des éditeurs généralistes du fait de l'externalisation d'une partie de leurs coûts de production sur l'université et les chercheurs eux-mêmes (conditions « dérogatoires » de droits d'auteurs, délégation du travail éditorial à des directeurs de collection quasi bénévoles, voire de la composition ou d'autres prestations techniques aux auteurs, subventions ou souscriptions des laboratoires, etc.) et que leur contribution à la diffusion de travaux de recherche soit plus conséquente (moins parce que les chercheurs représenteraient leur public de référence que parce qu'il est nécessaire de compenser la faiblesse des ventes par titre de ces ouvrages par un volume de production suffisant), leurs critères de sélection des manuscrits restent néanmoins soumis à un arbitrage entre intérêt scientifique et potentiel commercial ⁵. Sans doute la délégation de la gestion de

^{5/} Olivier Donneau a récemment pointé le paradoxe de ce système : « Les sciences humaines cèdent ainsi au monde de l'édition un pouvoir considérable sur le contenu de leurs productions. Elles se mettent sans compter au service d'entreprises privées à qui elles délèguent leurs prérogatives de validation. Ces dernières leur revendent, toujours plus cher, leurs propres produits après en avoir gauchi le contenu pour le plier aux exigences d'un public imaginaire. Voilà qui va au-delà des représentations cauchemardesques que les littéraires se font parfois des rapports tissés entre sciences dures et monde économique. Cela passe en tout cas largement les bornes que se fixe officiellement



⁽MLA) visaient la contradiction entre la publication de monographies requise pour la titularisation (tenure) à un poste universitaire et l'évolution de la politique éditoriale des presses vers le secteur semi- (ou plus franchement) commercial.

^{4/} Dans la suite du texte, nous utiliserons cependant également, de manière générique, les catégories « éditeurs universitaires » et « éditeurs de littérature générale » pour nous référer à ces deux grands ensembles, nonobstant leurs subdivisions.

n'est pas en mesure de

lectorat de

éditeurs

l'offre de manuscrits à des directeurs de collection universitaires - sous forme de « quotas » annuels de titres - nuance-t-elle cette contrainte. Si, à la différence des règles gestionnaires qui prévalent en littérature générale, la rentabilité des sciences humaines s'évalue dans les maisons universitaires à l'échelle de chaque collection plutôt qu'au niveau de chaque titre, la responsabilité qui incombe à son directeur d'atteindre un équilibre financier nécessite toutefois, s'il entend la pérenniser, d'intégrer le point de vue de l'éditeur. L'étude que Valérie Tesnière a consacrée aux éditions Alcan puis aux Presses universitaires de France (PUF), à laquelle les travaux de Jean-Louis Fabiani (1988, 2003) et de Philippe Olivera (2001) apportent d'importants contrepoints, permet notamment de souligner qu'Alcan et les PUF n'ont ainsi jamais destiné leur production au seul public universitaire qui, étant donné la faiblesse de ses effectifs, ne pouvait en lui-même représenter un marché viable (Tesnière, 2001). Bien que, depuis lors, le lectorat universitaire se soit considérablement développé, l'augmentation parallèle de sa production et l'hyperspécialisation des domaines de recherche qu'elle implique conduisent à une segmentation des ventes des ouvrages de sciences sociales qui pérennise ce constat : sauf subsides (ou public captif clairement identifié et numériquement significatif), la communauté des chercheurs n'est pas en mesure de représenter le lectorat de référence des éditeurs « universitaires », qui s'efforcent de sélectionner des manuscrits susceptibles de croiser également les intérêts supposés du « public cultivé », aux dépens des monographies jugées trop « érudites » 6. En tant que telle, la publication de travaux de recherche ne représente d'ailleurs qu'un maillon dans l'équilibre gestionnaire d'un catalogue universitaire sur le long terme, en permettant notamment de recruter des rédacteurs de manuels et des contributeurs de produits de référence qui assureront de meilleurs taux de rentabilité.

le praticien des sciences humaines en matière d'hétéronomie » (Donneau, 2008). Le développement de la contractualisation des programmes de recherche conduit pour sa part à consacrer une ligne budgétaire à la publication de ses résultats et aboutit à une circularité de l'évaluation.

6/ Les éditions L'Harmattan constituent à cet égard une exception. Bien qu'elles soient nées d'une matrice militante et qu'une part significative de leur catalogue soit consacrée à la littérature, aux essais et aux documents, elles n'en relèvent pas moins du pôle « spécialisé » par l'importance de leur production en sciences humaines et sociales, puisqu'elles représenteraient aujourd'hui à elles seules, selon nos estimations (Auerbach, 2006), 16,8 % des ouvrages de ce domaine et 40 % des thèses de sociologie publiés en France. En dehors du fait qu'elles n'aient pas, ou marginalement, recours à une production didactique ou de référence pour équilibrer leurs résultats, leurs méthodes de gestion ne se distinguent en outre du modèle universitaire que par l'échelle et le systématisme. Avec le cumul de micro-tirages à des coûts de production réduits au minimum, elles permettent à l'éditeur d'abaisser ses points morts à des seuils qui rendent économiquement viables des ouvrages destinés à une cible considérée par les autres éditeurs comme trop étroite. Cette relative « indifférence » de L'Harmattan aux contraintes de marché de ses concurrents s'accompagne cependant de la nécessité d'augmenter continûment sa production. Elle se traduit donc par un abaissement des droits d'entrée au catalogue qui, selon ses nombreux détracteurs, ne serait pas seulement d'ordre économique mais qualitatif. Le modèle d'« autonomie » de L'Harmattan à l'égard du marché neutralise ainsi paradoxalement son pouvoir de certification de la valeur des ouvrages qu'il publie auprès des communautés de spécialistes qui lui préfèrent l'hétéronomie sélective des autres éditeurs.

MÉTIER

Cette perspective résume également, selon d'autres principes d'équilibre, les logiques de certains éditeurs scolaires qui, pour développer une branche universitaire dans le prolongement de leur activité centrée sur le manuel d'enseignement, ont progressivement investi le secteur des travaux de recherche. Gérard Noiriel en témoigne ouvertement à propos du lancement de la collection « Socio-histoires » qu'il co-dirige avec Michel Offerlé aux éditions Belin depuis 1996 : « l'ai fait ma première expérience [de directeur de collection] chez Calmann-Lévy et mon premier livre intitulé La Tyrannie du national était consacré au droit d'asile en Europe. Il s'est mal vendu. C'est pourquoi la collection ["Les Temps qui courent", 1991] a été arrêtée. [...] Mon souhait était de travailler avec un éditeur qui n'attendait pas de gagner de l'argent avec ce que j'allais lui proposer. [...] Nous savons que les éditions Belin n'attendent pas notre collection pour équilibrer leur chiffre d'affaires, puisque c'est un éditeur qui vit principalement des manuels scolaires et également des manuels universitaires. [...]. Le contrat passé avec Belin stipulait que nous acceptions de faire des manuels. Nous le demandons parfois aux jeunes auteurs de thèses qui n'ont pas réussi à se faire éditer ailleurs » (Noiriel, 1997, 49-51). Une stratégie complémentaire, correspondant à une tentative de diversification de la production pour compenser les contraintes du marché scolaire, consiste à pénétrer progressivement le marché de la littérature générale par l'entremise des sciences humaines et sociales qui représentent une forme de transition susceptible d'installer peu à peu la marque dans les librairies générales avant de s'ouvrir aux essais politiques, aux « questions de société » et aux documents d'actualité qui assureront une rotation plus rapide des ventes.

De l'entre-deux-guerres jusqu'à aujourd'hui, l'insuffisance de la prise en charge de leurs travaux par les structures marchandes a suscité une volonté d'appropriation par les chercheurs des moyens de diffusion de leur production : la fondation des PUF sous forme de coopérative universitaire en 1921, avant la fusion avec Alcan en 1939, répondait à cet objectif, de même que la création, puis la multiplication des presses d'université après 1968 sur le modèle des presses universitaires anglo-saxonnes, et, aujourd'hui, les velléités d'indépendance que certains pensent pouvoir concrétiser grâce aux « solutions » électroniques (Dozo, Provenzano, 2007) en réduisant toutefois souvent les contraintes éditoriales à un problème de support (papier). Par manque de ressources, par défaut d'organisation et de mutualisation des moyens disponibles, mais aussi du fait des obstacles au développement de l'édition publique régulièrement soulevés par l'édition privée (comme lors de la création des éditions du CNRS [Hubert, 2006]), les diverses expériences d'« autogestion » éditoriale des chercheurs n'ont jusqu'à présent jamais été en mesure

Les expériences d'« autogestion » éditoriale des chercheurs n'ont jamais pu constituer une alternative solide au secteur marchand. de représenter une alternative solide au secteur marchand. Les presses d'université et les autres éditeurs publics se retrouvent le plus souvent pris en étau entre les logiques de leur institution de rattachement qui escompte une contribution (localiste) à son rayonnement académique et l'autonomie économique à laquelle ils sont priés d'accéder. En dehors des Éditions de la MSH, de celles de l'EHESS et des Presses de Sciences po, mieux financées, les éditeurs publics ⁷, davantage présents dans le secteur des lettres et de l'histoire, n'ont de manière symptomatique qu'une contribution marginale à la diffusion de travaux de sciences sociales.

De leur côté, s'ils ne concourent qu'à un degré moindre que les éditeurs spécialisés à la diffusion de travaux de recherche, les éditeurs généralistes (majoritairement littéraires) ont en revanche un poids symbolique décisif qu'illustre l'impact de leur label sur la réception de ceux qu'ils publient, non seulement dans le champ intellectuel, mais auprès de la communauté scientifique elle-même (Auerbach, à paraître). Réciproquement, la présence de travaux « sérieux » ou « exigeants » au sein de leur catalogue est généralement ramenée à une fonction de « prestige », voire de « caution » ou de « faire valoir », comme en témoigne Pierre Nora évoquant le lancement de la « Bibliothèque des sciences humaines » (1966) et de la « Bibliothèque des histoires » (1971) chez Gallimard : « Tout à coup, on s'est retrouvé devant un phénomène imprévu : ces collections étaient faites pour rapporter uniquement du prestige à la maison et elles ont rapporté du prestige et de l'argent, l'un n'étant pas, en la matière, exclusif de l'autre » (Nora, 2000, 14). Toutefois, cette lecture en terme de « prestige », autrement dit « transfert de capital symbolique », qui rendrait quasiment subsidiaire la rentabilité de ces ouvrages, semble partielle en ce qu'elle occulte leur rôle économique spécifique. Les logiques à travers lesquelles les éditeurs littéraires investissent le secteur des ouvrages savants sont en réalité symétriques à celles des éditeurs spécialisés et s'appuient traditionnellement sur un même principe de péréquation (dans des proportions inverses) entre des ouvrages à rotation lente, destinés à construire sur la durée un fonds qui consolidera l'assise économique de l'entreprise parallèlement à son image, et des ouvrages de large diffusion qui assureront des résultats immédiats mais dont l'obsolescence sera également plus rapide. Comme l'a en effet montré Anne Simonin à propos de l'édition littéraire – mais son analyse peut être aisément transposée à celle de sciences humaines et sociales : « Au sein même de chaque entreprise coexiste [...] une production à court et à long terme. Autrement dit que la logique commerciale,

^{7/} Pour un panorama et un bilan partiels, voir le rapport, disponible en ligne, de l'Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres), 2006.

celle de la rentabilité immédiate, n'est jamais absente des soucis de l'éditeur d'avant-garde [par homologie, dans le cas des SHS : de l'éditeur spécialisé] ; qu'inversement, l'éditeur le plus commercial est susceptible d'investir dans des projets de prestige qu'il sait, dès l'origine, devoir être longtemps déficitaires » (Simonin, 2004, 128). Dans le modèle exposé par Éric Vigne, à condition qu'un appareil de diffusion-distribution et que des critères gestionnaires adaptés au rythme de rotation de ces ouvrages (pondéré par le coût de stockage que génère la disponibilité du fonds) soient préservés, ce principe de péréquation permet donc l'accueil de titres qui ne répondent que de manière différée et, par leur ambition théorique, sur la durée (accession à un statut de référence) à une logique de profit. Il s'accommode néanmoins mal de la tendance à l'hyperspécialisation des objets (et du caractère décroissant de leur « rendement théorique marginal ») qu'induit nécessairement le développement de la recherche (Vigne, 2005, 2008).

Tout en adoptant la même posture à l'égard des sciences humaines et sociales que les autres éditeurs généralistes, les « militants », enfin, trouvent plus spécifiquement dans ces disciplines un support à leur démarche ⁸ à travers la résonance qu'entretient notamment la sociologie avec les enjeux politiques, sociaux et économiques actuels, mais également l'histoire en offrant le passé en exemple ou en contre-exemple analogique d'une alternative contemporaine ou en investissant des problématiques mémorielles. Dans l'optique de cette catégorie d'éditeurs ⁹, ce lien avec le débat public, inégalement distribué selon les travaux, est précisément un des critères fondamentaux de leur sélection, d'autant qu'il représente simultanément un vecteur efficace d'élargissement de leur audience.

Ces grandes lignes directrices font bien sûr l'impasse sur les stratégies proprement intellectuelles et positionnelles des éditeurs de SHS et leur articulation avec les contraintes gestionnaires que seule une approche sociohistorique de la construction d'un catalogue permet d'appréhender dans toute leur complexité, comme Hervé Serry a entrepris de le faire pour les éditions du Seuil 10.

^{8/} Selon une logique apparentée, les éditeurs confessionnels (Cerf, Bayard, Desclée de Brouwer, Mame, etc.) ont traditionnellement investi sinon accaparé le terrain de l'histoire des religions (Langlois, 1995); dans une moindre mesure, certains ont également ménagé un espace aux autres sciences sociales.

^{9/} Avec les éditions de L'Atelier (ex-Éditions ouvrières), Syros, Messidor/Éditions sociales (antenne éditoriale du Parti communiste), Des femmes (fondées par Antoinette Fouque), etc., qui ont largement accueilli des travaux de sciences sociales à leur catalogue, les éditions Maspero sont un emblème historique de ce modèle. La Découverte, repreneur du fonds, en représente, au côté d'autres (Agone, La Dispute, etc.), un exemple contemporain (tout en développant parallèlement un important secteur universitaire qui la situe à mi-chemin de ces deux modèles).

^{10/} Dans l'attente de la parution de cet ouvrage, on pourra se reporter à l'analyse d'autres secteurs du Seuil (Serry, 2002, 2005, 2006) et, pour un aperçu plus général, au catalogue de l'exposition que l'auteur a consacrée à la célèbre maison de la rue Jacob (Serry, 2008).

Nécessairement schématique et réductrice dans les limites de cet article, cette typologie a ici pour seul objectif de souligner que l'inscription des travaux de sciences sociales aux catalogues des éditeurs suit des logiques propres qui, comme en conviennent d'ailleurs volontiers ces derniers, convergent pour désigner un autre public que celui des universitaires comme lectorat de référence. En conséquence, leurs choix n'ont *a priori* aucune raison de refléter l'état de la recherche dans ces disciplines.

THÈSES SOUTENUES VS THÈSES PUBLIÉES

C'est cet écart que l'on se propose maintenant de mesurer à travers l'exemple de la publication des thèses de 3° cycle en histoire et en sociologie. Comme le soulignent Claude Langlois et Christophe Charle en exergue de cet article, à partir de 1969, avec l'abrogation du système de l'impression préalable des thèses ¹¹ face à la croissance des effectifs de l'enseignement supérieur et à l'accélération du nombre de soutenances, la concurrence pour leur valorisation s'est accentuée, certaines thèses parvenant à être publiées et d'autres pas, et l'université a simultanément perdu une part de sa capacité d'arbitrage. En accordant son *imprimatur*, l'institution se prononçait seule sur la valeur du travail doctoral et sur l'opportunité de sa diffusion. En perdant le contrôle de la publication des thèses, l'université abandonnait en même temps pour partie ses prérogatives d'évaluation qu'elle devait dès lors – au même titre que le reste de sa production – partager avec les éditeurs, sinon leur déléguer.

Les travaux de recherche en sciences sociales susceptibles d'être communiqués sous forme de livres ne se résument bien sûr pas aux thèses de 3° cycle soutenues dans ces disciplines; celles-ci n'en représentent qu'une part, et leurs conditions de publication ne constituent donc qu'un indicateur partiel du hiatus entre ce qu'écrivent les chercheurs et ce que publient les éditeurs. Mais la production doctorale présente un double avantage. D'une part, elle se prête à l'établissement d'un corpus quantifiable pour mesurer l'écart entre un amont (les thèses soutenues) et un aval (les thèses publiées). D'autre part, elle permet de neutraliser *partiellement* (puisqu'il est toujours susceptible d'intervenir par la médiation du directeur de thèse et des membres du jury) le paramètre du capital social et scientifique de l'auteur qui, à cette étape liminaire de sa carrière, est par définition

11/ Supprimée en 1943, près d'un siècle après son instauration, à une période où la pénurie de papier rendait l'entreprise impossible, la règle de l'impression préalable des thèses après obtention du visa de la Faculté avait été rétablie en 1957, limitée à la thèse principale (Jolly, 1993).



Les choix des éditeurs de sciences sociales n'ont a priori aucune raison de refléter l'état de la recherche dans ces disciplines.

quasi nul, et de privilégier donc l'« éditabilité » (Minon, 1990) du manuscrit « indépendamment » de son auteur ¹².

À partir du catalogue informatisé du Sudoc, nous avons donc répertorié sur cinq années consécutives (1995-1999) les thèses de 3º cycle soutenues et, parmi elles, celles qui ont été publiées, en distinguant les éditeurs « spécialisés » et « généralistes » (cf. supra), en histoire et en sociologie. Sur la période considérée, la prise en charge éditoriale s'établit en histoire en moyenne à 26,4 % des thèses soutenues, les éditeurs universitaires représentant 75,5 % de l'ensemble et les éditeurs non universitaires 24,5 %; en sociologie, elle s'établit à 24,8 %, les éditeurs universitaires représentant 77,7 % de l'ensemble et les éditeurs non universitaires 22,3 %.

Nous avons ensuite codé les thèses soutenues et publiées en fonction tout d'abord de leurs « domaines » (ou sous-disciplines). Ainsi en histoire: histoire politique; sociale; économique/démographique; religieuse; militaire; culturelle/mentalités/civilisations/ idées; du droit/des institutions; archéologie et histoire de l'art; des sciences et des techniques; historiographie et sciences auxiliaires. L'histoire permettait (et requerrait) en outre dans cette optique, contrairement à la sociologie, un classement par périodes (Préhistoire/protohistoire; Antiquité; Moyen Âge; moderne; époque contemporaine; « transversale » pour les chevauchements de périodes). En sociologie : éducation ; travail/professions/organisations; politique/mouvements sociaux; immigration, intégration et relations interculturelles/discrimination et exclusion; rurale/développement; urbaine; économique/consomreligions; corps/santé/éthique/risque/environnement; mation; art/culture/loisirs; famille/socialisation/lien générationnel; connaissance/sciences/méthodologie/épistémologie; communication/ médias; démographie.

Le corpus se prêtait également à un classement des aires géographiques couvertes : France ; Europe ; Afrique ; Proche et Moyen-Orient ; Asie/Océanie/Pacifique ; Amérique du Nord et du Sud ; et, pour les travaux débordant cette grille, « relations internationales ». Enfin, bien que cet angle soit marginal dans notre perspective, nous

^{12/} Les propriétés sociales et académiques des auteurs constituent bien sûr des paramètres fondamentaux de la décision éditoriale qui, réciproquement, peuvent parfois intervenir « indépendamment » des qualités du manuscrit. C'est précisément en raison de leur poids dans le processus de sélection et dans l'explication d'un « effet Matthieu » (Merton, 1969) dans l'édition qu'elles seraient justiciables d'une autre étude spécifique et qu'il est ici nécessaire de les neutraliser pour pouvoir isoler les variables propres aux textes euxmêmes. L'impossibilité de prendre en compte les mentions des thèses souligne cependant l'une des limites les plus évidentes pour pouvoir considérer que l'analyse de leur inégal potentiel éditorial répond rigoureusement aux exigences d'un raisonnement « toutes choses égales par ailleurs ».



avons également effectué un croisement des données en fonction du lieu de soutenance de la thèse (restreint à l'opposition Paris/province).

NOTES DE MÉTHODE

Comptage. Après avoir sélectionné sur le répertoire Sudoc l'année, le type de documents (thèse), le pays de soutenance (France) et la discipline (histoire ; sociologie), nous nous sommes reportés aux notices des auteurs de chacune des références que fournissait chaque tri pour obtenir leur bibliographie. Nous avons dû retraiter les données brutes en éliminant notamment les doublons que générait la base, ainsi que les résultats non pertinents (par exemple, les thèses de biologie qui affichaient la mention « histoire naturelle » étaient initialement retenus par le filtre « histoire »). Nous avons ensuite croisé différents indicateurs (titres, sous-titres, thèmes, périodisation, nombre de pages, date de publication, etc.) pour déterminer si, le cas échéant, l'ouvrage correspondait bien à la publication de la thèse référencée et non pas seulement au recoupement des thématiques de travail de l'auteur. Nous avons par ailleurs exclu les habilitations à diriger des recherches. Leur comptabilisation aurait en effet biaisé les résultats étant donné qu'un ouvrage publié avant soutenance peut en faire office et qu'à ce titre il n'est pas répertorié par la base du Sudoc comme telle : seules les HDR non publiées ou celles publiées après soutenance l'étant, leur prise en compte aurait donc artificiellement grossi les rangs des thèses non publiées. Un léger sous-enregistrement par le Sudoc des thèses de 3^e cycle soutenues est probable ; symétriquement, la comptabilisation des thèses publiées suppose que l'ouvrage ait été acheté par au moins une bibliothèque universitaire. L'année correspond à la date de soutenance, la publication pouvant intervenir dans les cinq années suivantes, voire, dans quelques cas, davantage. Les tableaux se lisent donc : « thèses d'histoire/de sociologie soutenues l'année \bar{n} , dont thèses publiées l'année n + x ». Les totaux sont susceptibles de varier d'un tri à l'autre en fonction de la difficulté de codage de certaines thèses et de la disponibilité des informations dispensées dans les titres, résumés et mots clés.

Codage du corpus. Les « domaines » renvoient bien sûr à un découpage par « objets ». L'histoire sociale comme, du reste, l'histoire culturelle ne sont donc pas comprises ici dans leur acception épistémologique. L'histoire sociale désigne donc l'histoire des groupes sociaux et, classiquement, l'histoire du monde ouvrier, du syndicalisme, des classes populaires, urbaines, etc., mais également de la noblesse et du clergé et, de plus en plus, comme l'a montré Christophe Charle (1991, 32-33), de la bourgeoisie. L'histoire culturelle, à laquelle nous avons annexé de façon incontestablement discutable l'histoire des mentalités et celle des civilisations, étant donné toutefois le recoupement fréquent de leurs thématiques privilégiées, désigne très largement dans cette typologie l'histoire des pratiques culturelles, des idées et celle des mœurs. Nous avons adjoint à l'histoire économique l'histoire démographique, ce qui permettait d'« isoler » l'histoire quantitative. Par ailleurs, étant donné le faible nombre de thèses relevant spécifiquement de l'histoire rurale et de l'histoire urbaine et la nécessité d'obtenir des catégories numériquement conséquentes, nous avons également choisi de comptabiliser ces sous-disciplines dans cette rubrique. En sociologie, le regroupement d'objets différents comme le risque, la santé, le corps, l'éthique et l'environnement sous une même rubrique semble de prime abord ne pas avoir beaucoup de sens sinon celui d'isoler en les regroupant un ensemble de thématiques émergentes dans les sciences sociales et de constituer une rubrique numériquement significative. On

pourra confronter les proportions des domaines investis par la promotion doctorale 1995-1999 (ainsi que les différences de catégorie) avec les données plus générales réunies par Claude Dubar (2004) pour la sociologie et avec celles, plus anciennes, fournies par Christophe Charle (1995) pour l'histoire. Pour le classement des aires géographiques, la catégorie « relations internationales » n'inclut pas les relations entre pays relevant d'une même aire géographique dans la typologie proposée (typiquement, les relations entre pays européens), d'où sa faiblesse numérique. Bien que nous ayons également classé dans cette rubrique les travaux relatifs à la colonisation, lorsqu'un sujet privilégiait l'angle national (exemple, théorique, d'une thèse portant sur la perception de la guerre d'Algérie par l'opinion publique française ou ses répercussions sur la politique intérieure) nous avons préféré le codage « France ». Les regroupements géographiques, très larges (comme celui de l'Amérique du Nord et du Sud), nous privent bien entendu de différences d'éditabilité (qu'on peut toutefois dans ce cas présumer), mais sont rendus nécessaires par la faiblesse des effectifs dès lors qu'on affine les catégories.

Nous reproduisons le tableau des effectifs et des pourcentages (lecture en colonnes), qui permettent de mettre en relief les écarts de proportion entre les thématiques, les périodes et les aires géographiques investies par les chercheurs – soit l'« équilibre » d'origine ou la répartition initiale –, et celles retenues par les éditeurs – soit le nouvel équilibre ou la « déformation » par rapport à l'input disciplinaire. Dans la colonne de droite, l'indice d'éditabilité représente la probabilité pour une thèse relevant de la catégorie indiquée d'être publiée (avec une moyenne de 0,26 en histoire et 0,25 en sociologie).

1a Histoire : Domaines

Domaine	Thèses soutenues (a)	Thèses publiées (b)	Editeurs spécialisés	Editeurs généralistes	Editabilité (b/a)
Politique	400 (21,9%)	114 (23,7 %)	79 (21,8%)	35 (29,7 %)	0,29
Culturelle/mentalités/ civilisations/idées	337 (18,5 %)	118 (24,5 %)	83 (22,9 %)	35 (29,7 %)	0,35
Économique/démographique (+ rurale et urbaine)	213 (11,7%)	46 (9,6 %)	44 (12,1 %)	2 (1,7%)	0,22
Sociale	207 (11,4 %)	48 (10 %)	30 (8,3 %)	18 (15,3 %)	0,23
Art/archéologie	158 (8,7 %)	26 (5,4 %)	21 (5,8 %)	5 (4,2 %)	0,16
Droit/institutions	1 <i>57</i> (8,6 %)	32 (6,7 %)	30 (8,3 %)	2 (1,7%)	0,2
Religions	143 (7,8 %)	43 (8,9 %)	27 (7,4 %)	16 (13,6%)	0,3
Sciences et techniques	95 (5,2 %)	29 (6 %)	24 (6,6 %)	5 (4,2 %)	0,3
Militaire	65 (3,6 %)	13 <i>(2,7 %)</i>	13 (3,6 %)	0 (0 %)	0,2
Historiographie/ sciences auxiliaires	48 (2,6 %)	12 (2,5 %)	12 (3,3 %)	0 (0 %)	0,25
Total	1 823 (100 %)	481 (100 %)	363 (100 %)	118 (100 %)	0,26

En histoire, cette déformation permet ainsi d'opposer des

domaines « surreprésentés » par le filtre éditorial (ou dont la part déjà dominante originellement est encore accentuée par ce prisme) par rapport à la proportion qu'ils représentaient au sein de l'équilibre initial (histoire politique, histoire culturelle/mentalités/civilisations/ idées) à des domaines inversement « sous-représentés » (histoire de l'art et archéologie, histoire militaire). Des situations plus contrastées apparaissent également qui rapprochent des domaines dont l'input et l'output sont relativement équilibrés mais que leurs circuits de diffusion opposent : ainsi les proportions disciplinaires et éditoriales de l'histoire du droit et des institutions, de l'histoire économique (grâce essentiellement aux offices du Comité pour l'histoire économique et financière de la France), de l'histoire des sciences et des techniques et de l'historiographie sont-elles symétriques (avec, dans le cas de l'histoire des sciences et de l'historiographie, de relativement bons taux d'éditabilité) mais ces domaines sous-représentés au sein des catalogues généralistes ; à l'inverse, l'histoire sociale et l'histoire religieuse, si elles sont également « équilibrées » (avec un taux d'éditabilité particulièrement fort pour l'histoire religieuse), le sont d'abord grâce à la prise en charge dont elles bénéficient par des éditeurs non universitaires (en l'occurrence, le plus souvent, militants dans le premier cas et confessionnels dans le second).

1a' Histoire : Périodes

Périodes	Thèses soutenues (a)	Thèses publiées (b)	Éditeurs spécialisés	Éditeurs généralistes	Éditabilité (b/a)
Préhistoire/protohistoire	49 (2,7 %)	12 (2,5 %)	12 (3,3 %)	O (0 %)	0,24
Antiquité	180 (9,9 %)	35 (7,3 %)	31 (8,5 %)	4 (3,4 %)	0,2
Moyen Âge	166 (9,1 %)	55 (11,4%)	45 (12,4 %)	10 (8,5 %)	0,33
Époque moderne	540 (29,7 %)	163 (33,9%)	122 (33,6 %)	41 (34,7 %)	0,3
Époque contemporaine	733 (40,4 %)	202 (42 %)	139 (38,3 %)	63 (53,4 %)	0,3
Transversale	148 (8,1 %)	14 (2,9%)	14 (3,9 %)	0 (0 %)	0,09
Total	1 816 (100 %)	481 (100 %)	363 (100 %)	118 (100 %)	0,26

Cet écart se retrouve également entre les périodes couvertes, opposant la préhistoire/protohistoire et l'Antiquité, éditorialement sousreprésentés dans le catalogue des éditeurs généralistes en regard de leur part dans la production doctorale d'origine, au Moyen Âge (qui présente le meilleur taux d'éditabilité grâce à la prise en charge dont

il bénéficie par les éditeurs spécialisés, notamment les presses universitaires de province) et aux époques moderne et contemporaine.

1b Sociologie : Domaines

Domaine	Thèses soutenues (a)	Thèses publiées (b)	Éditeurs spécialisés	Éditeurs généralistes	Éditabilité (b/a)
Travail/professions/organisations	107 (15,2 %)	21 (12 %)	19 (14 %)	2 (5,1 %)	0,2
Politique/mouvements sociaux	92 (13 %)	30 (1 <i>7</i> ,1 %)	21 (15,4 %)	9 (23,1 %)	0,33
Immigration/interculturel+exclusion/discrimination	56 (7,9%)	13 (7,4 %)	9 (6,6 %)	4 (10,3 %)	0,23
Éducation	55 (7,8 %)	18 (10,3 %)	14 (10,3 %)	4 (10,3 %)	0,33
Art/culture/loisirs	53 (7,5 %)	17 (9,7 %)	11 (8,1 %)	6 (1 <i>5,4</i> %)	0,32
Rurale/développement	48 (6,8 %)	4 (2,3 %)	2 (1,5 %)	2 (5,1 %)	0,08
Urbaine	47 (6,7 %)	6 (3,4 %)	5 (3,7%)	1 (2,6 %)	0,13
Santé/corps/éthique/risque/ environnement	47 (6,7 %)	21 (12 %)	18 (13,2%)	3 (7,7 %)	0,45
Économique/consommation	42 (5,9 %)	8 (4,6 %)	8 (5,9 %)	O (0 %)	0,19
Connaissance/sciences/méthodologie/ épistémologie	42 (5,9 %)	12 (6,9 %)	10 (7,4 %)	2 (5,1 %)	0,29
Religions/symboles/rites	33 (4,7%)	9 (5,1 %)	8 (5,9 %)	1 (2,6 %)	0,27
Communication/médias	33 (4,7 %)	6 (3,4 %)	4 (2,9 %)	2 (5,1 %)	0,18
Famille/socialisation/lien générationnel	28 (4 %)	7 (4 %)	4 (2,9 %)	3 (7,7 %)	0,25
Démographie	23 (3,3 %)	3 (1,7%)	3 (2,2 %)	O (0 %)	0,13
Total	706 (100 %)	175 (100 %)	136 (100 %)	39 (100 %)	0,25

En sociologie, de semblables oppositions schématiques se dessinent entre domaines sous-représentés éditorialement (sociologie du travail/sociologie des professions/sociologie des organisations, sociologie rurale/développement, sociologie urbaine, sociologie économique/consommation, communication/médias, démographie) et domaines surreprésentés (sociologie politique/mouvements sociaux, sociologie de l'éducation, sociologie de l'art, de la culture et des loisirs) en regard des proportions initiales. Des situations contrastées apparaissent également avec des catégories dont la demande éditoriale est symétrique avec leur position dans l'offre doctorale mais qui apparaissent alternativement prises en charge par des éditeurs spécialisés (sociologie de la connaissance/sociologie des sciences/méthodologie/épistémologie, sociologie des religions/rites) ou par des

éditeurs généralistes (Immigration/intégration + exclusion/discrimination, Famille/socialisation/lien générationnel). Quant aux travaux que nous avons considérés comme correspondant à des problématiques sociologiquement (et médiatiquement) émergentes (corps/santé/éthique/risque/environnement), ils présentent un indice d'éditabilité presque deux fois plus élevé que la moyenne.

2a Histoire : Aires culturelles

Aires culturelles	Thèses soutenues (a)	Thèses publiées (b)	Éditeurs spécialisés	Éditeurs généralistes	Éditabilité (b/a)
France	899 (49,9 %)	281 (58,8 %)	202 (56 %)	79 (67,5 %)	0,3
Europe	395 (21,9%)	103 (21,5%)	79 (21,9 %)	24 (20,5 %)	0,26
Afrique	168 (9,3 %)	24 (5 %)	20 (5,5 %)	4 (3,4 %)	0,14
Asie/Océanie/Pacifique	82 (4,5 %)	1 <i>7</i> (3,6 %)	13 (3,6 %)	4 (3,4 %)	0,21
Amériques	68 (3,8 %)	15 (3,1 %)	15 (4,2 %)	O (O %)	0,22
Proche et Moyen Orient	55 (3 %)	12 (2,5 %)	12 (3,3 %)	O (0 %)	0,22
« Relations internationales »	135 (7,5 %)	26 (5,4 %)	20 (5,5 %)	6 (5,1 %)	0,19
Total	1 802 (100 %)	478 (100 %)	361 (100 %)	11 <i>7</i> (100 %)	0,26

2b Sociologie : Aires culturelles

Aires culturelles	Thèses soutenues (a)	Thèses publiées (b)	Éditeurs spécialisés	Éditeurs généralistes	Éditabilité (b/a)
France	385 (57,5 %)	117 (69,2%)	93 (71 %)	24 (63,2 %)	0,3
Afrique	119 (17,8 %)	16 (9,5%)	11 (8,4 %)	5 (13,2 %)	0,13
Amériques	73 (10,9 %)	12 (7,1%)	9 (6,9 %)	3 (7,9 %)	0,16
Europe	53 (7,9 %)	19 (11,2%)	15 (11,5 %)	4 (10,5 %)	0,36
Asie/Océanie/Pacifique	21 (3,1 %)	3 (1,8 %)	2 (1,5 %)	1 (2,6 %)	0,14
Proche et Moyen Orient	13 (1,9%)	O (0 %)	O (O %)	O (0 %)	0
« Relations Internationales »	6 (0,9 %)	2 (1,2 %)	1 (0,8 %)	1 (2,6 %)	0,33
Total	670 (100 %)	169 (100 %)	131 (100 %)	38 (100 %)	0,25

Sous l'angle des zones géographiques investies, une opposition claire, et commune à l'histoire et à la sociologie, peut être mise en évidence entre la surreprésentation éditoriale (ou l'accentuation

d'une préférence disciplinaire déjà marquée) de la France puis des pays européens aux dépens de toutes les autres aires culturelles ¹³, avec dans les deux cas un indice d'éditabilité particulièrement défavorable aux travaux africanistes (en dépit du rééquilibrage par l'Harmattan), puisque la part qu'ils représentent dans l'ensemble des thèses publiées est quasiment réduite de moitié par rapport à leur position dans l'offre doctorale.

3a Histoire : Lieu de soutenance

Lieu de soutenance	Thèses soutenues (a)	Thèses publiées (b)	Éditeurs spécialisés	Éditeurs généralistes	Éditabilité (b/a)
Paris	1090 (59,9 %)	302 (62,8 %)	221 (60,9 %)	81 (68,6 %)	0,28
Province	729 (40,1 %)	1 <i>7</i> 9 (37,2 %)	142 (39,1 %)	37 (31,4 %)	0,25
Total	1 819 (100 %)	481 (100 %)	363 (100 %)	118 (100 %)	0,26

3b Sociologie : Lieu de soutenance

Lieu de soutenance	Thèses soutenues (a)	Thèses publiées (b)	Éditeurs spécialisés	Éditeurs généralistes	Éditabilité (b/a)
Paris	477 (67 %)	125 (71,4 %)	92 (67,6 %)	33 (84,6 %)	0,26
Province	235 (33 %)	50 (28,6 %)	44 (32,4 %)	6 (15,4 %)	0,21
Total	712 (100 %)	175 (100 %)	136 (100 %)	39 (100 %)	0,25

Enfin, s'agissant du lieu de soutenance, si le déséquilibre Paris/ province joue peu au niveau des éditeurs spécialisés (grâce au développement des presses universitaires de province, en particulier pour l'histoire), il apparaît en revanche surdéterminé par le filtre éditorial généraliste.

À l'évidence, le caractère rudimentaire des classifications que nous avons utilisées amalgame de multiples variables que pondère heureusement plus finement la décision éditoriale réelle, dont cette méthode ne permet en aucun cas de rendre compte ¹⁴. L'objectif de

^{14/} De ce point de vue, une comparaison plus approfondie des catégories que nous avons construites – et qui ne sont bien sûr pas celles des éditeurs – dans l'optique d'un traitement quantitatif relèverait immanquablement de la surinterprétation.



^{13/} Ce point peut sans doute être nuancé si l'on fait l'hypothèse qu'une part plus ou moins importante des thèses relatives à d'autres aires géographiques que la France est prise en charge par des doctorants étrangers, susceptibles de valoriser éventuellement leurs travaux dans leur pays d'origine ou d'y retourner après leur soutenance sans avoir réellement la possibilité d'engager les démarches nécessaires pour publier leur travail.

cet exercice de scientométrie artisanale n'est cependant pas de mettre en évidence les critères éditoriaux de sélection des manuscrits *en* et *pour* eux-mêmes, mais de prendre, à travers un indicateur, la mesure de l'écart entre l'injonction incantatoire d'autonomie des sciences sociales et le déséquilibre du dispositif de communication des résultats dans ces disciplines.

Que les éditeurs de littérature générale favorisent, en les sélectionnant en moyenne davantage au sein du vivier de thèses candidates à la publication, les perspectives franco-françaises (puis la moindre distance spatiale ou culturelle), la proximité temporelle, l'« idole politique » ou la chronique des mœurs et des représentations (« l'évolution des mentalités ») pour l'histoire, l'analyse des mouvements sociaux, les « questions de société » (éducation, immigration, exclusion, famille, etc.) et les problématiques médiatiquement émergentes (risque, environnement, éthique, santé, etc.) pour la sociologie, et enfin que leurs choix privilégient les universités parisiennes aux dépens des institutions provinciales ne surprendra sans doute personne. On s'étonnera en revanche peut-être davantage que nombre de ces critères vaillent également pour les éditeurs spécialisés, quoique avec des différences (qui tiennent notamment à une propension plus forte à adopter la hiérarchie académique des objets, comme l'illustre par exemple la place de l'histoire des sciences ou de la sociologie de la connaissance), confirmant ainsi leur « alignement » tendanciel, relatif mais néanmoins économiquement nécessaire, sur le modèle des éditeurs généralistes.

Enfin, s'il faut souligner que les « préférences éditoriales » que nous avons essayé d'objectiver ne font, dans certains cas, qu'accentuer encore davantage des déséquilibres originels de la production universitaire – à commencer par le « provincialisme », ou l'égotisme, souvent dénoncé de la recherche française (Charle, 1995) –, on peut symétriquement émettre l'hypothèse que l'inégalité des débouchés éditoriaux est précisément l'un des facteurs incitatifs de leur reproduction.

CONCLUSION

Face aux écarts d'éditabilité des thèses selon les thématiques, périodes et aires géographiques étudiées, il apparaît aléatoire d'indexer leur valeur scientifique à leur publication. Au-delà du cas particulier des thèses, il est plus généralement problématique d'accorder au critère publié/non publié un poids discriminant dans

Il est problématique d'accorder au critère publié/non publié un poids discriminant dans la hiérarchisation des travaux.

SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES N° 74

la hiérarchisation des travaux et la stratification des chercheurs au détriment de ceux qui n'ont pas franchi l'épreuve hétéronome de l'édition.

Parler d'« hétéronomie » ne signifie pas ici postuler une divergence radicale de perspectives entre recherche et édition : le souci des éditeurs de toucher un lectorat plus large que le cercle des spécialistes rejoint une préoccupation non moins réelle des chercheurs, quoique à des degrés divers, d'articuler les missions – professionnelles et sociales - aussi complémentaires que conflictuelles qu'ils s'assignent 15. Il ne contredit pas non plus le critère d'« utilité sociale » auquel se réfèrent les administrateurs de la recherche publique (Gaudin, 2008) si l'on considère l'audience des ouvrages comme une mesure de leur réponse à la « demande sociale ». De ce point de vue, le potentiel exotérique des travaux que sanctionne d'abord leur sélection éditoriale figure également parmi les critères de la définition (ambiguë) de l'excellence universitaire. Comme l'a bien noté Marin Dacos, le mythe de l'« âge d'or » de l'édition en sciences humaines véhicule précisément l'idéal – partagé par les chercheurs et les éditeurs – d'une conjonction entre la valeur scientifique des ouvrages, leur consécration par le succès et leur impact sur le débat public (Dacos, 2008). Avec la déconnexion de ces dimensions que marquerait la « crise » du secteur, et au-delà d'une hypothétique cause intellectuelle commune (Chaudron, 1994), subsiste en tout cas l'ambivalence de l'évaluation des œuvres entre des principes de légitimité différents et difficiles à concilier simultanément.

Toutes les disciplines ne sont sans doute pas soumises à cette tension au même degré et Olivier Godechot (1999) a notamment montré qu'après une relative hybridation de la production universitaire et politico-littéraire au cours des années 1960 et 1970, l'organisation institutionnelle de la philosophie (enseignement secondaire, programme d'agrégation) structurait toujours très largement l'offre éditoriale de ce secteur au pôle savant (à côté d'un pôle médiatique et essayiste désormais clairement disjoint), au détriment, inversement, de son renouvellement. On peut en effet considérer qu'en promouvant des critères d'évaluation partiellement indépendants des normes académiques et relativement autonomes par rapport aux jeux de pouvoir internes à l'université, les éditeurs font également

^{15/} La rhétorique de la « tour d'ivoire » que mobilisent à tour de rôle les chercheurs les uns contre les autres dans l'exercice de la controverse ou de la justification en dramatise l'enjeu de façon récurrente. L'usage tout aussi polyvalent de l'anathème inversé – la compromission médiatique (et/ou politique, marchande, etc.), par opposition à l'intégrité scientifique –, borne toutefois le mouvement de balancier entre ésotérisme et exotérisme, sans pour autant spécifier les conditions d'une réponse non contradictoire à cette double injonction.



contrepoids aux pesanteurs institutionnelles (que ne peut que renforcer le développement de la gestion administrative de la recherche): d'un côté, ils déposséderaient la « cité savante » des moyens de diffusion de sa production, mais, de l'autre, ils permettraient la publication d'œuvres qui, si elles échappent au cadastre des disciplines ou aux traditions de recherche établies, se révèlent porteuses d'ouvertures méthodologiques et de résultats novateurs au croisement d'approches que les rigidités universitaires maintiennent éloignées les unes des autres.

Il ne s'agit cependant pas ici d'arbitrer le dialogue entre « ces vils gagne-deniers que sont les éditeurs » et « "les auteurs", cette race inférieure et abhorrée » que, de manière significative, Lucien Febvre décriait tour à tour en occupant une position d'interface entre les deux à travers son rôle de codirecteur des Annales au sein des éditions Armand Colin (Bloch, Febvre, 1994 [1928, 1930], 86, 233). Entre l'équilibre théorique des pouvoirs intellectuels et leurs rapports de force concrets, il s'agit plus simplement d'engager vis-à-vis des procédures de publication des ouvrages - dont le format d'exposition est indispensable aux modalités argumentatives des sciences sociales – une démarche réflexive équivalente à celle que suscite le fonctionnement des revues à comité de lecture.

Pour sa part, le projet apparemment à l'étude 16 d'établir un classement des éditeurs et des collections ne peut que renforcer une tendance des divers jurys, commissions et comités d'évaluation à accorder une valeur nominale aux publications, indépendamment de leur consultation, en figeant une hiérarchie des labels (aujourd'hui implicite) selon des critères encore plus discutables que ceux du classement controversé des revues. S'il se concrétisait, ce projet entérinerait ainsi paradoxalement la pleine délégation aux éditeurs des prérogatives d'évaluation des ouvrages que les chercheurs sont supposés exercer. Le problème de la prise en compte des sanctions éditoriales ne renvoie pas, en aval, à l'établissement du palmarès des maisons les plus sélectes (qui a de fortes chances de valoriser les plus sélectives, sans pour autant que leurs principes de discrimination coïncident avec des critères de scientificité, et de reléguer en bas du tableau les plus accueillantes, à commencer par L'Harmattan, indépendamment de la valeur individuelle de chaque titre, dépréciée d'office). Il désigne plutôt, en amont, un défaut d'organisation des communautés scientifiques pour développer des espaces de publication soumis à leur seule juridiction, à côté des structures

Un classement des collections entérinerait paradoxalement la pleine délégation aux éditeurs des prérogatives d'évaluation des ouvrages.

16/ Voir le compte rendu des Troisièmes Assises de la MRSH de Caen, « L'évaluation des publications en sciences humaines et sociales : ouvrages et revues », 28 mars 2008, www.msh-clermont.fr>.

marchandes qui jouent un rôle complémentaire mais qui ne sont pas en mesure de répondre aux besoins de communication interne des chercheurs.

Y remédier impliquerait (outre d'instaurer des procédures collégiales comparables à celles des revues qui sont pour l'heure loin d'être la règle) de rénover en profondeur les presses universitaires en mutualisant leurs moyens à l'échelle de pôles régionaux (comme certaines s'y efforcent) pour atteindre un seuil d'activité suffisant, et de déconnecter leur direction du pouvoir administratif (au lieu d'organiser leur concurrence localiste). Mais cette refondation nécessite surtout de contrer enfin la sape de leur modèle économique entreprise depuis dix ans. Faute d'avoir mesuré les enjeux des décrets et circulaires (1998, 1999) visant à prévenir l'éventuelle « concurrence déloyale » de l'édition scientifique publique vis-à-vis du secteur privé (Hubert, 2006), de l'accord (1998) sur les droits de reprographie et de la loi (2002) sur le prêt payant en bibliothèques aux dépens des budgets d'acquisition de celles-ci et des ressources des universités et, enfin, des deux rapports successifs du Centre national du livre (CNL) sur les livres et les revues de sciences humaines qui ont redéfini les critères d'éligibilité à ses subventions au détriment des publications universitaires (Barluet, 2004, 2006), les chercheurs ont jusqu'à présent perdu toutes les batailles.

> Bruno Auerbach bruno.auerbach@mageos.com

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Association des éditeurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, 2006

AUERBACH B., 2006

AUERBACH B., à paraître

BARLUET S., 2004

Les presses des établissements d'enseignement supérieur. Synthèse de l'état des lieux 2005-2006, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement et de la Recherche.

Publish and perish. La définition légitime des sciences sociales au prisme du débat sur la crise de l'édition SHS, Actes de la recherche en sciences sociales, nº 164, p. 74-92.

Génétique de l'imprimé et sociologie : à propos de deux éditions d'un texte de sociologie, Genesis, nº 29, p. 29-41.

Édition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger, Paris : PUF, coll. « Quadrige Essais-Débats ».



\	
	\geq

BARLUET S., 2006	Les revues françaises aujourd'hui : entre désir et dérives, une identité à retrouver, Rapport de mission pour le Centre national du livre, <www.centrenationaldulivre.fr>.</www.centrenationaldulivre.fr>
BLOCH M., FEBVRE L., 1994	Correspondance, I : La Naissance des Annales 1928-1933,

BOURDIEU P., 1999	Une révolution conservatrice dans l'édition, Actes de la
	recherche en sciences sociales, nº 126-7, p. 3-28.

CHAUDRON M., 1994	Editer les sciences de l'homme. Des livres, des auteurs et
	des lecteurs, Communications, n° 58, p. 129-47.

CLEMENS E. S., POWELL W. W.,	Careers in Print: Books, Journals and Scholarly
MCILWAINE K., OKAMOTO D.,	Reputations, American Journal of Sociology, vol. 101, n° 2,
1995	p. 433-94.

COSER L. A., KADUSHIN C.,	Books. The Culture and Commerce of Publishing, New York:
POWELL W. W., 1982	Basic Books.

DACOS M., 2008	Un nouveau paradigme pour l'édition de sciences
	humaines. L'édition en ligne : un nouvel eldorado ?, Blogo

humaines. L'édition en ligne : un nouvel eldorado ?, Blogo
numericus,
http://blog.homo-numericus.net/spip.php?article154 .

TAPONIER S., 1991	l'homme et de la société, Paris : L'Harmattan.
DESJEUX D., 1997	L'édition en sciences humaines en France, in Centre

L'edition en sciences numaines en France, in Centre
d'études, de documentation, d'information et d'actions
sociales, « Le social en livres et en revues », Vie sociale, n° 3,
13.0

	p. 42-6.	
DONNEAU O., 2008	Livres, Internet, sciences humaines, Contextes,	

	<http: contextes.revues.org="" documents902.html="">.</http:>
DOZO BO., PROVENZANO F.,	Petites considérations polémiques et néanmoins objectives

2007

sur la recherche (en littérature) et sa diffusion	
(électronique), Contextes,	

	nttp://contextes.revues.org/documents22/.ntml .
DUBAR C., 2004	La recherche sociologique en Île de France : État des

La recherche sociologique en Île de France : État des lieux.
Projet scientifique. Propositions pour une « Maison
internationale de la Sociologie et des Sciences sociales »,
Paris : Ministère délégué à la Recherche, CNRS,
<www.maisondelasociologie.cnrs.fr>.</www.maisondelasociologie.cnrs.fr>

ESPAGNE M., 2008	Les SHS au casino de la bibliométrie évaluative : impasses,
	impairs et manques. La Vie de la recherche scientifique

impairs et manques, L	.a Vie de la recherche scientifique,
n° 374, p. 44-45.	

FABIANI JL., 1988	Naissance de l'auteur universitaire, in Les philosophes de la
	République, Paris : Minuit, coll. « Le sens commun »,
	p. 103-18.

FABIANI JL., 2003	Clore enfin l'ère des généralités, in Baciocchi S., Mergy J.,
	Émile Dukheim. L'évaluation en comité, Oxford-New York :

Emile Dukneim. L'evaluation en comité, Oxford-New York:
Berghahn Press, p. 151-189.

GAUDIN JP., 2008	Modalités et enjeux de l'évaluation des SHS : le tournant
	actuel, Revue européenne des sciences sociales, t. XLVI,
	n° 141, p. 63-72.

GINGRAS Y., 2008	Bibliométrie et évaluation de la recherche : le danger des mauvais usages des indicateurs, <i>La Vie de la recherche scientifique</i> , n° 374, p. 38-40.
GODECHOT O., 1999	Le marché du livre philosophique, Actes de la recherche en sciences sociales, n° 130, p. 11-28.
HANTRAIS L., 2006	Pour une meilleure évaluation de la recherche publique en sciences humaines et sociales, Paris : La Documentation française.
HICKS D., 1999	The Difficulty of Achieving Full Coverage of International Social Science Literature and the Bibliometric Consequences, $Scientometrics$, vol. 44, n° 2, p. 193-215.
HUBERT N., 2006	L'édition universitaire et de recherche publique en mutation. La progressive adaptation aux règles de droit commun de la concurrence, Bulletin des bibliothèques de France, t. 51 , n° 5, 2006.
JOLLY C., 1993	La thèse de lettres aux XIX° et XX° siècles. Les principaux textes législatifs et réglementaires, in Éléments pour une histoire de la thèse, Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne, n° 12, p . 113-74.
LANGLOIS C., 1995	Les effets retour de l'édition sur la recherche, in Passés recomposés. Champs et chantiers de l'histoire, Autrement, série « Mutations », n° 150-151, p. 112-24.
LARIVIÈRE V., ARCHAMBAULT É GINGRAS Y., VIGNOLA-GAGNÉ É., 2006	.,The Place of Serials in Referencing Practices: Comparing Natural Sciences and Engineering with Social Sciences and Humanities, <i>Journal of the American Society for Information Science and Technology</i> , vol. 57, Iss. 8, p. 997-1004.
MERTON R. K., 1969	La science et l'Évangile selon saint Matthieu. Études des systèmes de récompense et de communication dans le domaine de la science, <i>Le Progrès scientifique</i> , n° 136, p. 16-37.
MINON M., 1990	L'état de l'édition en sciences humaines, <i>Cahiers de</i> l'économie du livre, n° 4, p. 47-94.
NOIRIEL G., 1997	Collection Socio-histoires chez Belin, in Centre d'études, de documentation, d'information et d'actions sociales, « Le social en livres et en revues », Vie sociale, n° 3, p . 49-52.
NORA P., 2000	Pierre Nora, éditeur. Entretien avec Anne Simonin et Pascal Fouché, <i>Entreprise et histoire</i> , n° 24, p. 10-20.
OLIVERA P., 2001	La politique lettrée en France. Les Essais politiques (1919-1932), Thèse d'histoire, Paris I-Panthéon-Sorbonne, 3 t.
POWELL W. W., 1978	Publishers' Decision-Making : what Criteria do they Use in Deciding which Books to Publish ?, Social research, vol. 45, n° 2, p. 227-52.
POWELL W. W., 1985	Getting into Print : the Decision-Making Process in Scholarly Publishing, Chicago : University of Chicago Press.
SERRY H., 2002	Constituer un catalogue littéraire. La place des traductions dans l'histoire des éditions du Seuil, $\it Actes de la recherche en sciences sociales, n° 144, p. 70-79.$



SERRY H., 2005	Figures d'éditeurs français après 1945 : habitus, habitus professionnel et transformation du champ éditorial, in B. Legendre (dir.), Figures de l'éditeur. Représentations, Savoirs, Compétences, Territoires, Paris, Nouveau Monde Éditions, p. 73-89.
SERRY H., 2006	L'essor des Éditions du Seuil et le risque littéraire. La création de la collection « Fiction & Cie », in O. Bessard-Banquy (dir.), <i>L'Édition littéraire aujourd'hu</i> i, Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, p. 165-90.
SERRY H., 2008	Les Éditions du Seuil. 70 ans d'histoires, Paris : Seuil/Imec.
SIMONIN A., 2004	Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des éditions de Minuit, $Vingtième$ siècle, $Revue$ d'histoire, n° 81, p. 119-29.
TESNIÈRES V., 2001	Le Quadrige. Un siècle d'édition universitaire (1860-1968), Paris : PUF.
THOMPSON J. B., 2005	Books in the Digital Age. The Transformation of Academic and Higher Education Publishing in Britain and the United States, Cambridge/Malden: Polity Press.
VIGNE É., 2005	Qu'est-ce qu'une politique éditoriale dans une maison indépendante ? Le cas des sciences humaines, <i>Les Cahiers du SLF</i> , n° 3, p. 25-34.

Le Livre et l'éditeur, Paris : Klincksieck.

VIGNE É., 2008